

OPAH (opération pour améliorer l'habitat)
jusqu'à fin décembre 2017



VOUS ETES PROPRIETAIRE ?

**AMELIOREZ LE CONFORT DE VOTRE LOGEMENT ET
DIMINUEZ VOS FACTURES PAR LA REALISATION DE
TRAVAUX D'AMELIORATION THERMIQUE**

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), à l'initiative de la **Ville de Moissac**, a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires occupants et bailleurs à effectuer des travaux de rénovation dans leurs logements (*sous conditions*).

Un des volets d'intervention de l'OPAH est la réalisation de **travaux d'amélioration thermique**.

Les travaux d'amélioration thermique peuvent être subventionnés par les partenaires (ANAH / Conseil Départemental / Ville de Moissac / Région), notamment : remplacement des menuiseries, l'isolation des mur(s), combles, ..., l'installation de chauffage, la ventilation,....

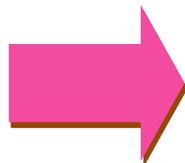
Avant travaux :

Isolation des combles très ancienne, peu performante



Après travaux :

Des combles isolés, moins de déperditions d'énergie



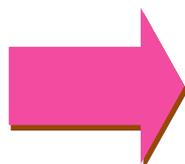
Avant travaux :

Une chaudière ancienne peu performante et consommatrice d'énergie



Après travaux :

Un chaudière neuve, moins énergivore et performante



➔ N'hésitez pas à contacter **URBAN/IS** (Tél : **05 62 21 46 66**), missionné par la ville de Moissac pour vous accompagner et vous conseiller gratuitement dans vos démarches.

URBANIS : Agence Régionale de Toulouse
60 Bd Déodat de Séverac – 31300 Toulouse
Tél. 05 62 21 46 60 – Courriel : toulouse@urbanis.fr

